



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 10 juillet 2025

### ***Entreprises du Patrimoine Vivant : 9 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine***

***Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, vient d'attribuer à 9 entreprises le prestigieux label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV), au terme d'un processus de sélection exigeant. Les lauréats concernés sont les suivants :***

- Manufacture royale d'Aubusson (tapisserie) en Creuse ;
- Sodopac Dogneton Pantoufles (chaussures) en Dordogne ;
- Sur Mesure Métallique (ferronnerie en Dordogne ;
- Entreprise Neveu (taille de pierre) en Gironde ;
- Korus Packaging (cartonnages) en Gironde ;
- Tonnellerie Demptos en Gironde ;
- Etablissements Lepère (ameublement et décoration) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- A. Raynaud et Compagnie (arts de la table) en Haute-Vienne ;
- Artoria (arts de la table) en Haute-Vienne ;

Ce label, qui fête cette année ses 20 ans d'existence, est une marque de reconnaissance de l'État qui permet aux entreprises de bénéficier d'une reconnaissance officielle et de valoriser leur savoir-faire. Il récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, qui se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaire, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares, qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français.

Les entreprises labellisées contribuent également à la préservation de l'environnement et au développement économique et social de leur territoire. Le label EPV est donc une fierté pour les entreprises labellisées et une garantie pour les consommateurs d'acheter des produits d'excellence, fabriqués en France.

Depuis sa mise en place en 2006, le label EPV regroupe plus de 1 350 entreprises d'exception en France. Parmi les entreprises labellisées sur le territoire national, la région Nouvelle-Aquitaine en compte désormais près de 150. On retrouve des EPV dans 8 univers de marché, dont certains bien représentés en Nouvelle-Aquitaine : arts de la table, culture et communication, ameublement et décoration, équipements professionnels, gastronomie, mode et beauté, loisirs et transports et patrimoine bâti.

*Le préfet Étienne GUYOT « salue la démarche des entreprises qui voient leur label être renouvelé, ainsi que les nouveaux lauréats. Dans toute notre région des entreprises de tapisserie, arts de la table, ferronnerie, tonnellerie et autres techniques industrielles ou artisanales d'exception sont distinguées aujourd'hui. Elles perpétuent un travail de créativité, d'innovation et de qualité qui a vocation à être encouragé par ce label ».*